



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le cinq octobre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 29 septembre 2020, s'est réuni à la Halle Jean Baylet à VALENCE D'AGEN, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2020D8-8-88

OBJET : ENVIRONNEMENT

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
RÉGIE ASSAINISSEMENT DES DEUX RIVES**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. GIL Mathieu (représentant de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard (représentant de M. MOLLE Marcel)
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laëtitia
	:	M. GIL Philippe
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie
	:	Mme DUBOIS Corinne
	:	M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. LOPES Ernest
---------------------------	---	-----------------

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme SOPETTI Joëlle	:	Rédacteur chef
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
M. DEMAYA Laurent	:	Animateur Principal 1ère classe

Madame Laëtitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

2020D8-8-88

OBJET : ENVIRONNEMENT

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
RÉGIE ASSAINISSEMENT DES DEUX RIVES**

Les membres du conseil d'exploitation sont désignés par le Conseil Communautaire sur proposition du Président. Ils doivent jouir de leurs droits civils et politiques.

Les représentants de la Communauté de Communes doivent détenir la majorité des sièges du conseil d'exploitation.

En application de l'article R2221-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du conseil d'exploitation ne peuvent :

- Prendre ou conserver un intérêt dans des entreprises en rapport avec la régie,
- Occuper une fonction dans ces entreprises,
- Assurer une prestation pour ces entreprises,
- Prêter leur concours à titre onéreux à la régie.

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 5 octobre 2020 portant création de la régie intercommunale,

Vu les statuts de la dite régie et en application de son article 5,

Il convient de désigner les membres du conseil d'exploitation de la régie intercommunale « Assainissement des Deux Rives » selon ses deux collèges :

- 8 représentants du conseil communautaire,
- 2 représentants des usagers de la régie.

La commission environnement a rendu un avis favorable lors de sa séance du 25 septembre 2020.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- de désigner les membres du conseil d'exploitation de la régie intercommunale « Assainissement des Deux Rives » selon ses deux collèges :

- 8 représentants du conseil communautaire :

- Pascal BENOIT, Vice Présidente
- Jean Paul TERRENNE
- Eric DELFARIEL
- Bruno DOUSSON
- Lido MARCHIOL
- Gérard BARROS
- Guy MERIEL
- Stéphane REBEL

- 2 représentants des usagers de la régie :

- Benoît FICHES
- Serge GROTTTO

Fait à Valence d'Agen, le 5 octobre 2020
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 6 octobre 2020

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 12 OCT. 2020

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 12 OCT. 2020

AR PRÉFECTURE

ENVIRONNEMENT - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE ASSAINISSEMENT

Numéro de l'acte : 2020D8_8_88

Date de la décision : 05/10/2020

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20201005-2020D8_8_88-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 12/10/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Domaines de competences par themes / Environnement

Document : [99_DE-082-248200016-20201005-2020D8_8_88-DE-1-1_1.pdf](#) ([Document original](#))

Date de dépôt de l'acte : 12/10/2020 14:37:03

Date d'envoi de l'acte : 12/10/2020 14:37:40

Date de réception de l'AR : 12/10/2020 14:38:36